

DIMANCHE

23 AVRIL

2023

PETIT MARS

T.T

ORGANISE

SON

**TOURNOI NATIONAL
DE TENNIS DE TABLE**

TABLEAUX

HORAIRES

TARIFS

A	08H30	< 800 (Classement de 5 à 7)	8 €
B	09H30	< 1400 (Classement de 5 à 13)	8 €
C	10H30	< 1000 (Classement de 5 à 9)	8 €
D	11H30	< 1800 (Classement de 5 à 17)	8 €
E	12H30	< 1200 (Classement de 5 à 11)	8 €
F	13H30	< 1600 (Classement de 5 à 15)	8 €
G	14H30	< 800 Jeunes (Pous., Benj. Min., Cad.)	6 €
H	15H30	< Toutes séries Messieurs	8 €
I	14H30	< 1200 Toutes séries Féminines	8 €

Inscriptions avant le samedi 22 Avril 2023 à 16 h 00

Sur notre site : <http://petitmarstennisdetable.fr>

□ DOTATIONS EXCEPTIONNELLES + 2000 € en numéraire

Tableaux	1er	2ème	3ème et 4ème	5ème au 8ème
H< TS	130 €	85 €	45 €	20 €
D > 1800	100 €	80 €	35 €	15 €
F < 1600	80 €	55 €	20 €	15 €
I <TS Féminines	70 €	50 €	20 €	10 €
B < 1400	70 €	50 €	20 €	10 €
E > 1200	70 €	50 €	20 €	10 €
C < 1000	70 €	50 €	20 €	10 €
A < 800	70 €	50 €	20 €	10 €
G jeunes	30 €	20 €	10 €	6 €

REGLEMENT TOURNOI NATIONAL Dimanche 23 Avril 2023
--

ARTICLE 1: La section Tennis de Table de Petit Mars organise le dimanche 23 avril 2023 un tournoi national au complexe Fernand Sastre à Petit Mars.

ARTICLE 2: Ce tournoi comprendra les tableaux suivants:

Tableaux	Horaires		Tarifs
A	08H30	< 800 (Classement de 5 à 7)	8 €
B	09H30	< 1400 (Classement de 5 à 13)	8 €
C	10H30	< 1000 (Classement de 5 à 9)	8 €
D	11H30	< 1800 (Classement de 5 à 17)	8 €
E	12H30	< 1200 (Classement de 5 à 11)	8 €
F	13H30	< 1600 (Classement de 5 à 15)	8 €
G	14H30	< 800 Jeunes (Pous., Benj. Min., Cad)	6 €
H	15H30	< Toutes séries messieurs	8 €
I	15H30	< 1200 Toutes séries féminines	8 €

ARTICLE 3: Les engagements devront parvenir au plus tard le samedi 22 Avril 2023 à 16h00

Sur notre site : <http://petitmarstennisdetable.fr>

Ou par mail : club@petitmarstennisdetable.fr

ARTICLE 4:

4.1 – Chaque joueur ne pourra participer à plus de deux tableaux.

4.2 – Les féminines peuvent participer aux tableaux masculins dans les tableaux correspondants à leurs nombres de points.

4.3 – Les tableaux se dérouleront en poule de trois à quatre joueurs selon le nombre de participants.

4.4 – Tout joueur absent au troisième appel sera scratché.

4.5 – Chaque tableau se déroulera au meilleur des cinq manches,

4.6 – Applications du règlement FFTT (Tenue règlementaire)

4.7 – Les balles Gewo 40+ plastiques seront fournies par le club organisateur.

4.8 – Il sera demandé au perdant d'arbitrer la partie suivante.

4.9 – Les poussins (-9 ans) ne peuvent participer qu'au tableau jeune : G

ARTICLE 5: Tirage au sort ; il sera effectué le samedi 22 Avril 2023 à 16h00 pour l'ensemble des tableaux.

ARTICLE 6: Le tournoi est homologué sous le **1543/2022-B** en date du **02/03/2023**

ARTICLE 7: Le juge arbitre est **Jean-Yves LEMAN** assisté des membres du club. Le juge arbitre se réserve le droit de régler tout litige pouvant subvenir en cours de tournoi.

ARTICLE 8: Le club décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

ARTICLE 9: Tout joueur devra être en mesure de présenter sa licence.

ARTICLE 10: Des prix d'une valeur supérieure à 2000 € plus coupes, récompenseront **les huit meilleurs** joueurs de chaque tableau si le nombre d'inscrits dans chaque tableau est supérieur ou égal à 16 joueurs, sinon les 4 premiers seront récompensés.

ARTICLE 11: Le club se réserve la possibilité d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

ARTICLE 12: En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive compétente, Fédérale ou Ligue, appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Signature du J.A.

